

Editorial

La fable de la liberté, du diable et des otages

Thierry Meyer

Rédacteur en chef



La coïncidence est malheureuse. A peine Didier Burkhalter s'était-il longuement épanché sur la responsabilité individuelle des citoyens suisses séjournant dans des endroits réputés dangereux qu'une de ses compatriotes, enseignante dans une école de langue sur la côte yéménite, se faisait kidnapper par un groupe de professionnels de l'enlèvement.

Le soulagement de la libération des deux Bernois détenus en Afghanistan depuis huit mois et demi aura été de courte durée. La diplomatie suisse se retrouve tout de suite confrontée à la disparition d'une personne qu'elle a mission de sauver. Elle devra y mettre des moyens - sans parler de rançon, le mot tabou: pour libérer les deux otages au Pakistan, la Confédération a mobilisé une vingtaine de spécialistes à plein-temps.

La question que soulève le conseiller fédéral neuchâtelois est légitime. Qu'allait faire ce policier bernois et son amie en minibus dans des zones connues pour échapper à tout contrôle de quelque autorité que ce soit? Les frontières de la liberté individuelle, telle qu'elle s'est construite et développée au fil des décennies en Occident, sont sans cesse définies par les réalités d'un terrain aux dangers soit mal évalués, soit mouvants.

Cette vérité ne varie pas, que l'on soit touriste arpenteur du vaste monde, émigré volontaire dans de lointaines contrées ou employé d'une firme active dans des régions peu sûres. Mais, si la prudence doit

s'imposer comme règle de base, le repli préconisé par les autorités - la Suisse recommande depuis longtemps à ses ressortissants de quitter le Yémen, par exemple - est-il la seule solution?

On se rappelle la polémique lancée par la remarque d'un ministre français lorsque Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, les deux journalistes de France 3, avaient été enlevés par les talibans. Le gouvernement français avait émis des doutes sur la pertinence d'envoyer des reporters dans la gueule du loup. Là encore, question logique, mais réponse ardue. La pesée des intérêts se fait constamment dans les rédactions: entre le risque personnel et celui du silence, de l'absence d'information, des journalistes privilégient le premier. C'est aussi leur droit.

«Laisser tomber des compatriotes est un acte impossible pour un Etat de droit»

Les cas varient donc. Reste que le tourisme pimenté que goûtent certains Occidentaux n'a rien à voir avec une mission professionnelle de première importance. L'engagement humanitaire, lorsqu'il n'est pas pratiqué dans un cadre sécurisé par les principales organisations internationales, peut aussi ressembler à une aventure irresponsable.

Laisser tomber des compatriotes est heureusement un acte impossible et impensable pour les autorités d'un Etat de droit. Les mettre face à leurs responsabilités, notamment financières, est un autre chapitre. Tenter le diable pourrait avoir un prix officiel. **Page 3**

Burki Touristes inconscients dans des zones à risques

Le guide de L'OTAGE



Réflexion

Pourquoi j'ai renoncé au second tour

L'invité

Claude Béglé
Candidat du PDC
au Conseil d'Etat



Après de mûres réflexions, j'ai décidé de ne pas me présenter au deuxième tour de l'élection au Conseil d'Etat. Mais il m'en a coûté d'en arriver à cette conclusion. Je me devais de ne pas décevoir les nombreux électeurs - centristes, mais aussi tous les autres - qui m'ont permis de réaliser un bon score, le meilleur derrière celui des deux blocs en présence: PLR-UDC et PS-Verts.

Avec près de 10% des suffrages totaux, je suis arrivé largement en tête parmi les candidats du centre et j'ai remporté la «primaire» dont nous étions convenus entre nous pour passer au second tour. Je jouissais aussi du plein soutien de mon parti pour poursuivre sur cette belle lancée.

Cela m'aurait permis de continuer à défendre les valeurs de ce centre auquel j'appartiens, d'ailleurs largement partagées par les tenants de la droite modérée de ce canton.

Ce sont des valeurs auxquelles je crois profondément: responsabilité individuelle et économie de marché, mais incluant une réelle éthique et le respect des plus faibles, investissements respectueux du long terme (nouvelles énergies) mais sans endettement excessif, maintien d'une Suisse ouverte au monde, etc.

Aussi pourquoi avoir décidé de ne pas poursuivre, alors que j'étais en si bon chemin et que mon parti

«Je ne souhaite pas contribuer à un basculement durable du pouvoir à gauche»

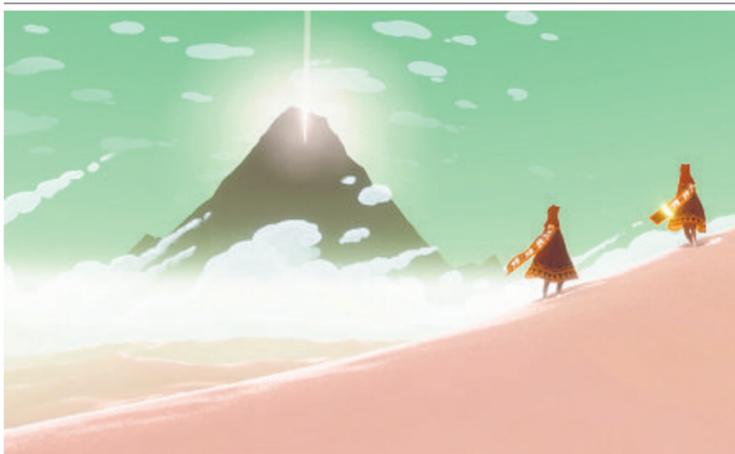
m'encourageait à y aller? Simplement parce que l'enjeu principal de cette élection est le basculement éventuel de la majorité au sein du futur gouvernement vaudois, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. Certes, si j'avais poursuivi sur ma lancée, j'aurais bénéficié d'une plate-forme rêvée pour exprimer mes convictions. Et il est possible

qu'un assez grand nombre d'électeurs m'auraient accordé un de leurs suffrages, tant au centre que du côté de la droite modérée. C'est ironiquement là que se situe le problème. Car la gauche ira au combat unie et de façon compacte. Si donc je m'étais présenté, cela aurait pu entraîner une certaine dispersion des voix, plus sensible au niveau du centre droit que dans le camp adverse.

Or je ne souhaite vraiment pas être l'un de ceux qui auraient participé à un basculement durable du pouvoir à gauche au sein de notre exécutif cantonal. C'est pourquoi j'ai pris la résolution, avec tristesse mais en mon âme et conscience, de renoncer à ce qui m'aurait tant plu, compte tenu de l'importance des enjeux. Et je me suis dès lors employé à essayer de convaincre les membres de l'assemblée générale de mon parti, qui ont reconnu le bien-fondé de mes arguments.

Cela n'a pas été une décision facile, mais le parti en sort, à mon avis, grandi. Il faut parfois savoir faire preuve d'abnégation. Heureusement y a-t-il encore en politique des situations où les intérêts personnels s'effacent au profit d'une cause plus élevée.

24heures.ch



Dans l'actu

Journey, un voyage qui vaut le détour Ce jeu vidéo a remporté plusieurs récompenses, et à juste titre: son côté paisible, sa bande-son, mais surtout ses décors impressionnants en font un des plus originaux du moment. A découvrir en images et en vidéo sur journey.24heures.ch

Dans l'actu

Il saute d'une altitude de 21 800 mètres Un Autrichien a établi un nouveau record en s'élançant de la frontière de l'espace. Il a atterri sain et sauf au Nouveau-Mexique. saut-espace.24heures.ch

24 heures: les 250 ans

Rétrospective Voyagez dans le temps et revivez les chapitres les plus importants de l'Histoire du canton de Vaud sur 250ans.24heures.ch